

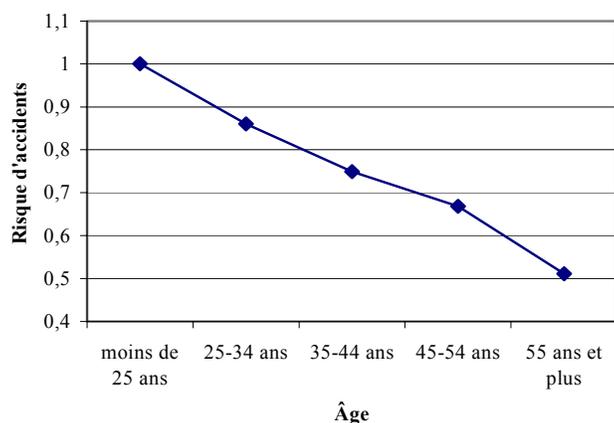
Le bruit en milieu de travail, la perte d'audition et la sécurité du travail : des sujets intimement liés

Existe-t-il un lien entre la perte d'audition permanente, le bruit en milieu de travail et le risque d'accidents du travail? Des travaux présentement en cours à l'INSPQ, utilisant des données provenant des examens audiométriques réalisés en milieu de travail et des données provenant du fichier d'indemnisation de la CSST, ont démontré des liens spectaculaires.



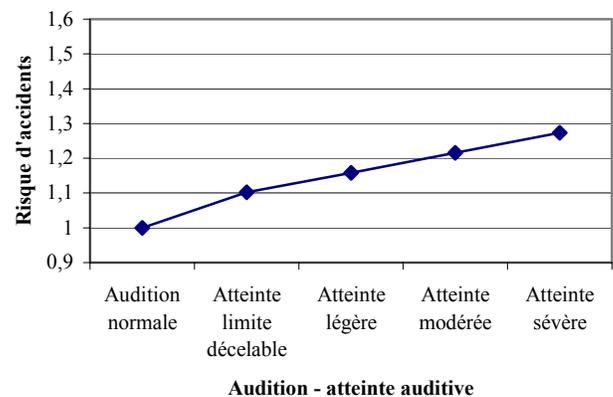
Il est établi que l'âge est un facteur aggravant dans l'acquisition de la surdité et que le travail en milieu bruyant accentue ce phénomène. Au plan de la sécurité du travail, l'avancement en âge est un facteur de protection. Comme le montre la figure 1, le risque d'accidents du travail diminue de façon importante avec l'âge.

Figure 1 : Évolution du risque d'accidents du travail selon l'âge



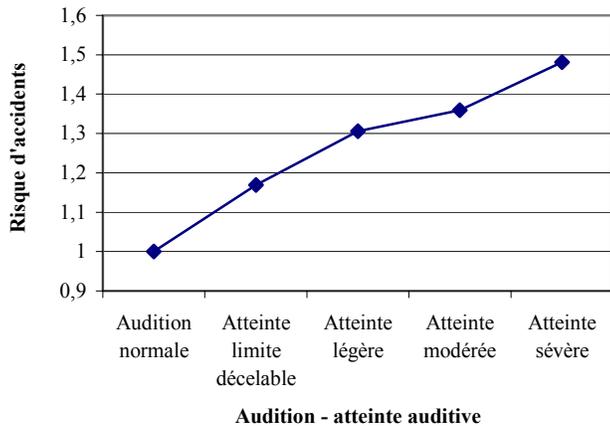
Toutefois, les résultats de notre recherche indiquent clairement que le travail en milieu très bruyant (90 dBA) ou qu'une perte auditive permanente compromettent la sécurité des travailleurs. Lorsqu'on pondère à la fois pour l'âge, la perte d'audition et le niveau de bruit, on constate une augmentation importante du risque d'accidents du travail (toutes catégories) (figure 2). Le fait de travailler dans un milieu bruyant et de souffrir d'une atteinte auditive permanente sévère augmentent le risque d'accidents d'environ 30 %.

Figure 2 : Évolution du risque d'accidents selon l'audition ajustée pour l'âge et le niveau de bruit



Par ailleurs, l'augmentation du risque est plus marquée pour certains types d'accidents. Ainsi, le risque d'avoir un accident passif, c'est-à-dire là où le travailleur ne participe pas directement à l'événement à l'origine de la blessure (frappé par, coincé par, écrasé par, etc.), est particulièrement important. Dans ce genre d'événement, le bruit intense, tout comme la dégradation auditive, contribue à isoler le travailleur de son environnement et, ainsi, nuit à la perception de signaux sonores et à la reconnaissance de la parole, d'où une augmentation marquée du risque d'accidents (figure 3).

Figure 3 : Évolution du risque d'accidents passifs selon la perte d'audition



Les travaux en lien avec ce sujet se poursuivent et les personnes intéressées à en prendre connaissance sont invitées à consulter le site Internet de l'INSPQ à l'adresse suivante : <http://www.inspq.qc.ca/publications/default2.asp>

Serge André Girard

Le Toxibug de l'an 2004

Lors du transfert des données du Toxi Ultra vers les programmes créés par la compagnie Biosystems inc. (Toxi Ultra ou Biotrak), un ajustement de l'heure interne de l'appareil est automatiquement effectué par le programme après le transfert des données.



Depuis le 10 janvier 2004, une erreur indiquant un dépassement de la capacité de stockage « error 6 overflow » survient lors de l'ajustement de l'heure interne de l'appareil. Le programme se ferme alors et il devient impossible de récupérer les données transférées à l'ordinateur.

Cette situation a été mentionnée à un représentant de la compagnie Biosystems inc. Selon la personne consultée, cette erreur serait due à la façon dont sont programmés les logiciels de transfert. Il y a dépassement de la capacité de stockage d'un compteur depuis le 10 janvier 2004. Cette date correspond à la « demi-vie* » de ce dernier qui est programmé pour une durée de 68 ans débutant en 1970.

Mystère!!!

Heureusement, le nouveau programme Biotrak Beta (version 5.0) permet de contourner ce problème. Ce programme est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.biodownloads.com>.

Une version CD du programme Biotrak Beta a été distribuée dernièrement par l'IRSST. L'installation de cette version

devra, cependant, être faite par un informaticien, car un problème d'incompatibilité avec le programme 3M Cartridge Service Life (version 3.1) est possible. Personnellement, je n'ai pas eu de problème d'installation entre la version disponible sur Internet et le logiciel de la compagnie 3M.

André Chabot

Équipe de rédaction :

*André Chabot
Michel Legris
Alain Soulard*

Collaborateur :

*Serge André Girard
Institut national de santé publique et
Direction régionale de santé publique
de la Capitale nationale*

Mise en page :

Alyne Beaulieu

* Décrit par la compagnie avec les termes suivants : « halfway mark of the counter ».